



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-127

PUBLIÉ LE 16 FÉVRIER 2022

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / AP-HP Sorbonne Université

75-2022-02-15-00006 - Arrêté portant délégation de signature en matière de marchés (2 pages)

Page 3

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2022-02-15-00006

Arrêté portant délégation de signature en
matière de marchés

Arrêté de délégation de signature en matière de marchés

La Directrice du Groupe hospitalo-universitaires AP-HP.Sorbonne Université
Regroupant les hôpitaux Pitié-Salpêtrière, Charles Foix, Saint-Antoine, Tenon,
Armand-Trousseau, Rothschild et La Roche-Guyon

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-4, L.6143-7, L.6145-8, L.6145-9, R.6147-5, D.6143-33 à 35, R.6145-5 à 9,

Vu l'article R.6143-38 du Code de la santé publique,

Vu le code de la commande publique en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeurial n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directeurial n°2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 modifié du 14 Novembre 2013 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun et au directeur du centre de compétences et de services du système d'information « Patient ».

Vu l'arrêté directeurial n°75-2019-07-17-016 du 17 juillet 2019 modificatif de l'arrêté directeurial n°75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016 portant délégation de signature du directeur général de l'AP-HP à Mme Christine WELTY – Directrice du Groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Sorbonne Université en matière de marchés publics,

Vu l'arrêté directeurial n° 2019-030 du 3 juillet 2019 modifiant l'organisation interne de l'AP-HP,

Vu l'arrêté directeurial n°75-2021-12-30-0004 du 30 décembre 2021 modificatif de l'arrêté directeurial n°75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016 du Directeur général de l'AP-HP, portant délégation de signature en matière de marchés publics pour les hôpitaux et PIC,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée à

- **Mme Pauline MAISANI**, adjointe à la directrice du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Sorbonne Université,

en vue de signer, au nom de la directrice du groupe hospitalo-universitaire et en son absence, les pièces nécessaires à la préparation, la passation et à l'exécution des marchés (commande de fournitures, services et travaux mentionnés à l'article 2, paragraphe F de l'arrêté directeur n° 75-2021-07-29-0002 susvisé).

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Pauline MAISANI, adjointe à la directrice du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Sorbonne Université, délégation de signature est donnée aux agents de catégorie A ou B suivants :

- **Geneviève CLOUARD**, Directrice des achats, du développement durable et de la logistique
- **Jérôme HUBIN**, Directeur des ressources financières
- **Patrick LHERMITE**, Directeur de l'investissement et des services numériques
- **Jorge FERREIRA**, Responsable de la cellule des marchés

en vue de signer les pièces nécessaires à la préparation, la passation et à l'exécution des marchés (commande de fournitures, services et travaux mentionnés à l'article 2, paragraphe F de l'arrêté directeur n° 75-2021-07-29-0002 susvisé), à l'exclusion du choix de l'attributaire, de la signature du marché et de toute mise en demeure et résiliation.

ARTICLE 3 : Copie du présent arrêté est transmise au service facturier et à la délégation à la coordination des politiques d'achat, conformément à l'article 6 de l'arrêté DG n°75-2016-05-04-008 modifié susvisé portant délégation de signature du Directeur Général de l'AP-HP à Mme Christine WELTY, Directrice du Groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Sorbonne Université en matière de marchés publics.

ARTICLE 4 : L'arrêté de délégation de signature n° 75-2022-01-10-00009 du 10 janvier 2022 est abrogé.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 15 février 2022

La Directrice
du Groupe hospitalo-universitaire
AP-HP.Sorbonne Université



Christine WELTY